

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 31 (1951)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le problème de la concurrence allemande dans les industries de transformation des métaux  
**Autor:** Constant, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888579>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE PROBLEME

### DE LA CONCURRENCE ALLEMANDE

dans les

#### industries de transformation des métaux

par

M. Jean Constant

Délégué général du Syndicat général  
des industries mécaniques et transformatrices des métaux



*Le 8 décembre 1950, M. Jean Constant a présenté, au cours d'un dîner de la Chambre de commerce suisse en France, le remarquable exposé dont nous reproduisons ci-dessous un résumé. Nous n'avons malheureusement pas pu publier ce texte plus tôt, faute de place, et nous nous en excusons auprès de tous ceux de nos lecteurs qui nous ont dit l'impatience avec laquelle ils en attendaient l'impression.*

C'EST n'est pas à un auditoire aussi averti que le vôtre qu'il est nécessaire de rappeler la puissance traditionnelle de l'industrie métallurgique allemande. Pour fixer simplement les idées sur un ordre de grandeur, je me bornerai à mentionner que la puissance de l'industrie mécanique allemande, dans la période 1930-1940, était environ triple de celle de l'industrie mécanique française, ce coefficient moyen étant sensiblement dépassé dans divers domaines particuliers.

La dernière guerre a déterminé sur les marchés extérieurs une éclipse du concurrent allemand, qui a duré jusqu'en 1948. Les deux années qui ont suivi ont vu sa réapparition rapide. Avant même que s'achève l'an 1950, l'intensité de son action peut être mesurée.

Je vais être conduit à citer quelques chiffres. Je m'en excuse, mais vous ne m'avez pas convié à un exposé artistique ou littéraire. Les chiffres dont je ferai état sont ceux qui concernent l'ensemble des industries groupées au sein du Syndicat général des industries mécaniques. Je les définirai brièvement en disant que ce sont les industries de transformation, à l'exception de l'industrie automobile, de la construction navale, de la première transformation de l'acier et de la construction électrique.

En 1950, pour l'ensemble des produits correspondants, l'Allemagne est devenue le second fournisseur de la France, les Etats-Unis restant le premier. Les statistiques douanières des neuf premiers mois de 1950 montrent que les Etats-Unis ont effectué, en valeur, 42 % des importations totales, l'Allemagne 17 %, la Suisse 13 %, la Grande-Bretagne 12 %. Si l'on consi-

dère non plus les valeurs mais les poids, la part de l'Allemagne est de 26 % avec 34.000 tonnes de produits, celle de la Suisse étant de 6 % avec 8.600 tonnes.

Dans le domaine que j'explore, les échanges franco-allemands sont d'ailleurs quelque peu déséquilibrés. Les ventes allemandes en France au cours des 9 premiers mois de 1950 ont atteint 10 milliards 1/2 de francs. Les ventes françaises de mêmes produits n'ont pas dépassé 970 millions de francs. Le rapport est de 11 à 1.

En valeur, les importations allemandes en France ont doublé entre les périodes correspondantes de 1949 et de 1950. Les importations suisses des mêmes produits se sont accrues de 77 %. Mais l'évolution est très différente si l'on considère les poids des marchandises importées. Pour l'Allemagne, on constate une augmentation de 62 % ; pour la Suisse, une baisse de 8 %.

Et si l'on entreprend de calculer la valeur moyenne à la tonne des mêmes produits importés par la France en provenance des principaux pays, on observe que c'est l'Allemagne qui importe au plus bas prix unitaire, avec 311.000 francs à la tonne. Viennent ensuite la Grande-Bretagne avec 388.000 francs, les Etats-Unis avec 579.000 francs, l'Italie avec 687.000 francs et la Suisse avec 978.000 francs.

Ces chiffres n'ont évidemment qu'une valeur toute relative, puisqu'ils résultent de moyennes portant sur des produits qui ne sont pas exactement comparables. Mais la Chambre de commerce suisse en France sera certainement plus intéressée par des comparaisons faites sur des mêmes postes du tarif douanier. Le prix moyen à la tonne des matériels suisses est, d'une

façon générale, sensiblement double du prix des matériels allemands. C'est ainsi que les presses mécaniques suisses nous arrivent à 863.000 francs à la tonne, les presses allemandes à 400.000 ; les machines à tailler les engrenages à 1.483.000 francs contre 807.000 ; les machines à rectifier à 1.318.000 contre 507.000 ; les métiers à filer et à retordre à 644.000 contre 440.000 ; les machines à écrire à 3.221.000 contre 2.331.000 ; les machines d'imprimerie à 997.000 contre 555.000 ; l'outillage mécanique offre des écarts plus sensibles encore puisque le kilo de fraises et outils de taillage ressort à 1489 francs quand il est de provenance allemande contre 8.143 quand il est de provenance suisse.

De cet ensemble de chiffres, nous pouvons tirer une série de déductions.

La première est que le problème de la concurrence allemande est effectivement posé dans le domaine de nos industries de transformation. Sans doute les contingents stipulés dans nos accords commerciaux ont-ils limité, dans les secteurs non encore libérés, les possibilités d'importation. Il n'en reste pas moins que, de 1949 à 1950, les importations allemandes en France ont effectué de sérieux progrès. Ceux-ci sont particulièrement sensibles dans le domaine des tracteurs agricoles, dont les importations sont passées de 276 tonnes au cours des 10 premiers mois de 1949 à 8.566 tonnes au cours des 10 premiers mois de 1950 ; dans le domaine des machines agricoles où les 1.200 tonnes de 1949 sont devenues 6.727 en 1950 ; dans celui des machines-outils qui accusent 1.963 tonnes contre 223.

La seconde déduction est que les échanges sont faiblement réciproques. J'ai fait état d'une proportion générale en valeur de 1 à 11. En poids, en regard des importations que je viens de citer et qui se chiffrent par milliers de tonnes, nous ne pouvons opposer en sens inverse que des livraisons de quelques centaines de tonnes. Par ordre décroissant, pour les 10 premiers mois de 1950, nous inventorions 500 tonnes d'emballages métalliques, 500 tonnes de matériel textile, 400 tonnes d'appareils de levage et de manutention, 230 tonnes de machines-outils dont les ventes avaient d'ailleurs atteint 280 tonnes au cours de la même période de l'année précédente.

La troisième déduction est qu'il existe une différence profonde de nature entre les échanges franco-allemands et les échanges franco-suisses, même quand il s'agit de produits répondant à une même rubrique douanière. Aussi ne saurais-je trop déplorer que cette évidence n'ait pas été aperçue des stratèges de la libération des échanges qui siègent à l'O. E. C. E. La concurrence de l'industrie mécanique suisse est considérée par nous comme une concurrence saine, parce qu'elle porte sur des produits de haute qualité. Nous nous sommes déclarés disposés, il y a un an, à supprimer tout contingentement de l'entrée des matériels suisses. Mais voici que les théoriciens de l'O. E. C. E. promulguent une nouvelle règle d'après laquelle un produit libéré à l'égard d'un pays d'Europe

doit le devenir à l'égard de tous les autres. La conséquence regrettable qui en résulte est un retour en arrière dans les rapports franco-suisses. Nous ne pouvons plus en effet accepter l'entrée libre des machines suisses que dans la mesure où nous pourrions admettre l'entrée libre des mêmes machines en provenance d'Allemagne.

*M. Constant aborde ensuite le problème de l'Union européenne des paiements et estime que l'Allemagne tire le plus grand profit de sa position débitrice pour développer ses exportations et pour freiner ses achats.*

*Il se livre ensuite à une analyse du plus haut intérêt des :*

#### **prix de revient allemands et français**

*dans le domaine de l'industrie mécanique.*

*Prenant pour référence la fin de l'année 1949, en raison de la stabilité des conditions économiques du moment, l'orateur aboutit aux conclusions suivantes sur la base d'enquêtes auxquelles le Syndicat qu'il dirige a procédé lui-même auprès de diverses usines :*

*— le salaire horaire moyen pour un temps de travail de quarante-quatre heures est sensiblement comparable dans les usines allemandes et dans les usines françaises, sur la base du taux de change officiel ;*

*— les charges sociales représentent 20 % des salaires dans les usines allemandes, 40 % dans les usines françaises. La différence résulte surtout des allocations familiales dont le poids est en France de 16 % des salaires, alors qu'elles se traduisent, en Allemagne, par une très faible majoration des salaires horaires ;*

*— les matières premières accusent également une forte différence de prix en faveur des usines allemandes, en raison notamment de l'écart des prix du charbon. La fonte française coûte 50 % de plus que la fonte allemande. Les aciers français coûtent de 18 à 35 % de plus que les aciers allemands ;*

*— les charges fiscales semblent être moins élevées en Allemagne qu'en France en raison notamment d'une administration moins lourde et d'un budget militaire inexistant.*

*Nous aurons prochainement des données encore plus précises. Quoi qu'il en soit, M. Constant a le sentiment que les prix de revient étaient, il y a quelques mois, plus favorables en Allemagne qu'en France. La concurrence allemande pose donc bien, en France, un problème et il est compréhensible que l'ouverture des frontières aux produits allemands y soulève quelques réticences.*

#### **La politique de libération des échanges de l'O. E. C. E.**

Ceci m'amène à aborder la question de la politique de libération des échanges poursuivie par l'O. E. C. E.

Il y a des gens qui ne la nomment pas ainsi. Ils préfèrent parler de « libéralisation ». Sans doute ont-ils raison. Car ce terme de libéralisation, affreux barbarisme qui ne figure pas au dictionnaire, peut signifier tout ce qu'on veut. La seule chose qu'il ne signifie

certainement pas, c'est la libération des échanges, puisque, si tel était le cas, il n'aurait pas été nécessaire d'inventer un terme nouveau.

Cette explication est nécessaire si l'on veut raccorder à la logique la politique de l'O. E. C. E. Car, s'il s'agissait seulement de libérer les échanges, l'O. E. C. E. aurait probablement pris le problème par l'extrémité inverse de celle dont elle s'est saisie.

Je ne suis en effet pas encore parvenu à comprendre comment on pouvait considérer normale une situation dans laquelle des industries de transformation comme les nôtres sont libérées à près de 60 % cependant que restent exceptées de la libération des échanges la totalité des matières premières qui entrent dans nos fabrications. Je vous ai cité tout à l'heure des chiffres montrant la rapide croissance des importations de nos produits. Il n'est pas sans intérêt d'en rapprocher la courbe des importations de nos matières premières. Pour nous en tenir aux produits sidérurgiques et aux produits de la première transformation de l'acier, les importations sont passées de 178.000 tonnes au cours des 9 premiers mois de 1949 à 84.000 tonnes au cours de la période correspondante de 1950. C'est dire qu'elles ont baissé de plus de moitié.

Or, lorsqu'un pays se refuse à libérer un produit, c'est que ce produit est plus cher chez lui qu'à l'étranger et qu'il entend sauvegarder cet écart. C'est pourquoi je n'ai rien trouvé de mieux, pour définir les directives qui résultent pour nos industries de transformation des décisions de l'O. E. C. E., que de les traduire sous la forme suivante d'une recette culinaire : « Vous prenez du métal cher ; vous le chauffez avec du charbon onéreux ; vous triturez le tout avec une main-d'œuvre improductive bien assaisonnée de charges sociales, et vous pulvérisez la concurrence allemande parce que vous êtes très intelligents ».

On se plaît parfois à accuser l'industrie mécanique française d'être protectionniste. Permettez-moi de m'étonner de cette affirmation. Je trouve curieux qu'on adresse ce reproche à l'industrie de transformation, qui a fait de larges concessions à la libération des échanges, et qu'on ne vise point plutôt les industries de base dont elle est tributaire et qui sont protégées par une quasi-interdiction d'importation. Je trouve curieux que l'on taxe de protectionnisme le secteur industriel le moins protégé, du point de vue des tarifs douaniers, de toute l'économie française. Et c'est là une situation qui ne date pas d'hier. Je trouve curieux enfin qu'on accuse de fermer ses frontières une industrie dont ce n'est ni le désir ni l'intérêt. Car elle étouffe au sein d'un marché intérieur trop étroit.

Mais, le jour où M. Stadler nous incitait à la hardiesse, il ne nous conviait pas à la témérité. Dans les conditions qui nous sont imposées par une soi-disant libéralisation des échanges, nous estimons avoir accompli déjà quelques tours de force, non seulement par les suppressions de contingents que nous avons acceptées, mais encore par le volume des exportations, qui atteindront 100 milliards cette année. Avant de pouvoir accepter le marché libre concurrentiel pour

tous les produits que nous vendons, nous croyons logique et légitime de réclamer aussi le marché libre pour les produits que nous achetons.

De même que l'on bâtit une maison en commençant par la cave et non point par le toit, de même une politique de libération des échanges doit prendre les produits dans l'ordre naturel des cycles de production. Ce n'est pas être protectionniste que de se refuser à suivre l'O. E. C. E. dans ses méthodes incohérentes.

## Le plan Schuman

En présence d'un dirigisme aveugle et sourd élevé à l'échelon international par l'institution de l'O. E. C. E., la résignation serait restée le seul recours si d'autres initiatives ne s'étaient manifestées. Vous avez compris que je vais vous parler du plan Schuman.

On raconte beaucoup de chose à propos du plan Schuman. Les difficiles négociations auxquelles il donne lieu ne se tiennent pas sur la place publique. Aussi est-il entouré d'une atmosphère de mystère à la faveur de laquelle les commentaires les plus saugrenus réussissent à trouver du crédit.

Pourtant, le problème auquel s'attaque le plan Schuman n'est pas autre chose que celui dont je viens de faire grief à l'O. E. C. E. de n'avoir pas voulu l'aborder par priorité. C'est le problème de la libération en Europe des échanges de deux matières premières fondamentales, le charbon et l'acier.

Le dispositif imaginé par les auteurs du plan n'est compliqué que dans la mesure où l'on ne prend pas la peine de l'analyser. En effet, on demande à la base aux gouvernements des pays du pool de se dessaisir de leur autorité sur la production et la distribution du charbon et de l'acier. Il faut bien qu'ils s'en dessaisissent au profit de quelqu'un. D'où la nécessité d'une Haute Autorité supranationale. Cette Haute Autorité doit être responsable devant un organisme européen. D'où l'Assemblée commune. Une coordination demeure indispensable entre le régime international créé pour le charbon et l'acier et la politique économique que suivront pour le reste les divers gouvernements. C'est ce qui justifie un comité des Ministres. Enfin, il faut ouvrir un recours à ceux qui s'estimeraient lésés par certaines décisions de la Haute Autorité. D'où la Cour de Justice. Il faut bien tout cela.

Que nos industries de transformation aient accueilli avec intérêt et satisfaction l'idée du plan Schuman, vous ne sauriez vous en montrer surpris après ce que je vous ai dit tout à l'heure. Je vous ai montré par des chiffres l'écart des prix des matières premières en France et en Allemagne. La réalisation du plan Schuman est de nature à rendre moins inégales les conditions de la compétition franco-allemande, puisqu'elle créera pour nos industries le marché concurrentiel de nos matières premières.

Aussi répondrai-je d'emblée aux détracteurs du plan Schuman que ce plan n'aurait pas eu à être formulé si l'O. E. C. E. avait attaqué par le bon bout le problème de la libération des échanges. Et je n'irai même pas

jusqu'à leur demander si, se penchant sur ce problème, l'O. E. C. E. aurait réussi à imaginer une solution différente de celle qui nous est proposée. Mais que disent au juste les détracteurs du plan Schuman?

Les uns lui reprochent son caractère partiel, en ce sens qu'il ne s'applique qu'au charbon et à l'acier. Je m'étonne de ne pas avoir entendu formuler les mêmes critiques par les mêmes personnes lorsque les premières listes générales de libération des échanges ont été publiées. Leur caractère n'était-il pas encore plus partiel?

D'autres, qui sont peut-être les mêmes, lui reprochent d'être dirigiste. C'est un grief qui est volontiers articulé dans les milieux de l'industrie sidérurgique. Il vaut la peine d'être examiné, en distinguant le régime définitif du régime transitoire.

Dans le régime définitif, la mission essentielle de la Haute Autorité sera de faire respecter le jeu du marché libre, en pourchassant notamment toutes tentatives d'accords ou de cartels. Si l'on veut que la Haute Autorité puisse jouer son rôle, il faut tout de même bien lui conférer certains pouvoirs faute desquels elle n'aurait plus qu'à prendre sa place parmi tous les organismes internationaux que nous avons vus jusqu'ici rivaliser d'impuissance. Ses pouvoirs sont davantage des pouvoirs de sanction que des pouvoirs d'intervention. L'usage n'en est à craindre que si, de propos délibéré, la liberté du marché devait être violée. Mais ce n'est un secret pour personne qu'il y a un conflit déclaré entre les tenants de la reconstitution d'un cartel et la volonté du plan Schuman de réaliser le marché concurrentiel. Je pense que le plan Schuman ne sera dirigiste que s'il est contraint de lutter contre le dirigisme professionnel.

Les industries de transformation, tributaires du charbon et de l'acier, font vivre en France deux millions au moins d'ouvriers. Ces industries seront demain sur le plan d'un marché concurrentiel, car l'Europe, cette nécessité, est en pleine gestation. Le plan Schuman représente pour elles l'assainissement des bases de la concurrence, ce que ne leur apporterait pas un cartel international de l'acier. C'est pourquoi, en dépit des critiques, elles mettent leur espoir dans la réalisation prochaine du plan Schuman.

### Les perspectives d'avenir

J'en arrive, Messieurs, à l'instant de conclure.

Je vous ai exposé comment se présentait en fait le problème de la concurrence allemande. J'ai exploré avec vous les données de base des prix de revient français et allemands, entre lesquels apparaît notamment une discordance importante du prix des matières premières. Par opposition à la méthode farfelue suivie par l'O. E. C. E. pour libérer les échanges, je vous ai montré que le plan Schuman ouvrait des horizons nouveaux en reprenant la question par la base d'où l'on aurait dû partir. Je considère que le plan Schuman permet de regarder sous un tout autre jour le problème de la concurrence allemande.

Sa réalisation suffira-t-elle à préparer la solution du problème allemand proprement dit?

Je voudrais vous laisser sur une autre impression que celle qui se dégage des commentaires pessimistes auxquels donnent trop souvent lieu tant le plan Schuman que la libération des échanges. Paul Valéry a dit que nous étions entrés dans l'ère d'un monde fini, en donnant à cet adjectif son sens mathématique. S'il est exact qu'il ne nous reste plus beaucoup de terres vierges à explorer, des progrès importants, immenses, sont encore possibles pour améliorer les conditions dans lesquelles nous vivons.

Les six pays qui participent aux négociations du plan Schuman ont une population totale de 150 millions d'habitants et une production d'acier de 35 millions de tonnes. Les Etats-Unis ont 150 millions d'habitants et produisent 100 millions de tonnes d'acier, c'est-à-dire trois fois plus par tête d'habitant que nos pays européens. On nous assure par ailleurs que le niveau de vie des Américains est triple ou quadruple de celui des peuples d'Europe.

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que le bonheur sur cette terre est proportionnel à la quantité d'acier que chacun consomme. Mais je pense cependant qu'il y a pourtant quelque relation entre cette consommation et le niveau de vie. Et comme le niveau de vie ne saurait s'accroître en accumulant simplement de l'acier dans les caves, mais en se donnant plus de confort et de bien-être par la jouissance de tous les produits que l'acier permet de fabriquer, je pense que nous n'allons pas, en Europe, vers des fermetures de mines, vers des extinctions de hauts fourneaux, vers des fermetures d'usines mais au contraire que nous avons devant nous, dans l'industrie sidérurgique et dans les industries de transformation, un très vaste champ d'expansion. Si nous réussissons à le mettre à profit, des pays comme l'Allemagne et l'Italie cesseront de se demander à quels travaux ils pourraient s'adonner. Il y aura place pour tout le monde au soleil.

Certes, nous aurons tous ensemble à faire quelque effort d'imagination pour permettre à la consommation de stimuler cette production potentielle qui s'ignore. Il faudra que nous trouvions les moyens de donner plus de pouvoir d'achat à tous nos peuples qui en manquent. Il nous faudra sortir du champ d'immobilisme et de désespérance où le conservatisme sclérosé et le socialisme stérilisant se rejoignent pour considérer qu'il n'existe de solutions que dans la redistribution d'une production finie, de marchés finis, de revenus finis. Cet effort collectif, je crois que nous sommes en mesure de le faire. Et alors, ce n'est pas seulement le problème de la concurrence allemande qui se trouvera résolu, mais celui d'un mieux-être général dans une collectivité plus large dont j'espère que l'ambition majeure sera alors de vivre dans la paix.

